**La ferme de la Fare nettoyée**

 **Toute la semaine les employés communaux ont travaillé à la Fare. Avec du matériel adapté, tracteurs, épareuse, girobroyeur, ils ont redonné au site un peu de son aspect originel. On ne peut qu’approuver et se féliciter de cette première étape de réhabilitation de cette magnifique propriété agricole, et en même temps, on ne peut passer sous silence les sentiments d’une certaine forme d’injustice que cette mobilisation de moyens du maire et de son adjoint aux travaux suscite.**

 **La propriété de la Fare a été achetée pour permettre un agrandissement du village vacances, et implanter sur le site une activité en cohérence avec la présence du village vacances, et avec la nature du lieu. La reconquête des terres agricoles est un objectif national affiché (sauf il est vrai à Notre Dame des Landes…….) et tout particulièrement dans nos vallées Cévenoles. J’ai toujours défendu un projet agricole à la Fare, et avec Michel Salles nous avons présenté au maire et la première adjointe, au cours d’un rencontre en mairie qui a duré plus d’une heure, un couple avec deux enfants porteur de projet agricole. J’ai donné par écrit ma vision personnelle du projet pour permettre le débat, et nous sommes à plusieurs reprises allés sur le site, avec les porteurs de projet et des partenaires institutionnel.**

**A aucun moment le maire et l’adjoint aux travaux ne nous ont proposé de faciliter l’accès au site en nettoyant les abords**

**Pour l’extension du camping du village vacances (qui paye à la commune 8000 € de taxe foncière par an). Le maire n’a jamais proposé de mettre à disposition le personnel et le matériel communal. Déborah et Michaël ont travaillé deux mois pour débroussailler le site.**

 **Après avoir proposé sur le site maints projets (camping, hôtel, parc de loisirs, garage….) et même assuré tous les deux avoir des acheteurs pour 500 000 €, le maire et l’adjoint aux travaux proposent un nouveau projet : centre d’hébergement pour les pupilles des pompiers. Un projet qui mérite examen, qui mérite également comme je l’ai fait pour le projet agricole, que nous fassions dès le départ connaître notre vision de l’évolution du site.**

 **Le maire ne peut rien me fournir, nous devrons attendre le projet des pompiers…**

**Mais par contre, pour les pompiers la commune a engagé des moyens très lourds qu’elle n’a jamais proposé de mettre à disposition des autres porteurs de projets.**